



Que se passe-t-il à Feigères?

Le mot du Maire

Le 16 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance et je vous en remercie. Soyez assurés que la nouvelle équipe issue des urnes et moi-même ferons le nécessaire pour tenir nos engagements de campagne et pour être, tout au long de ce mandat, à l'écoute de toutes et tous.

Les différentes commissions municipales, une fois constituées, se sont rapidement mises au travail. Les différents projets commencent à prendre forme : révision du PLU, réflexion sur l'éclairage public, amélioration de la sécurité routière, etc.

La réforme des rythmes scolaires, que nous devons appliquer à partir de septembre prochain, demande beaucoup de travail et d'énergie. Nous serons bientôt en mesure de communiquer aux parents les différentes activités qui seront mises en place, et que nous avons conçues pour le bien-être de l'enfant.

Enfin, n'oubliez pas que le 30 août prochain aura lieu la troisième édition du festival Microcosme. Nous travaillons d'ors et déjà avec les organisateurs, l'association Néopshère, pour concilier niveau sonore agréable pour tous et sécurité des participants. Nous ne pouvons que vous inviter à participer à ce festival qui propose de nombreux ateliers pour toutes générations confondues, et dont les précédentes éditions ont rencontré un franc succès.

Avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, à toutes et à tous, un très bel été.

Le Maire, Guy ROGUET

Le Palais Vert, boulangerie - pâtisserie bio

Depuis le 17 mai, Julien Guihaire vous accueille dans son établissement. Fort de 18 ans d'expérience, il est attentif à toutes les étapes allant de l'élaboration de la matière première à la réalisation du pain et des pâtisseries tout en garantissant une fraîcheur quotidienne.

La boulangerie est ouverte tous les jours de 6h30 à 13h30 et de 16h à 19h. Elle est fermée le dimanche après-midi.

Un service d'épicerie, de dépôt de presse et de relai colis sont proposés.

Vous pouvez passer commande en appelant le **09 67 38 40 98**.

Nous souhaitons la bienvenue à ce commerçant !

L'Auberge Communale

Vos aubergistes Sophie et Stéphane vous accueillent dans un cadre réaménagé, chaleureux et convivial.

Les beaux jours arrivants, vous pourrez apprécier une terrasse entourée de verdure la rendant plus intimiste.

La carte estivale vous attend, vous pouvez réserver en appelant le **04 50 75 65 25**.

De nouveaux horaires seront en place le 1^{er} juin, ils seront consultables sur le site www.feigeres74.fr.

La mairie est fermée vendredi 30 mai 2014

Mairie de FEIGERES - 152, chemin des Poses du Bois
BP 30612 - 74166 Feigères Cedex
Tél : 04 50 49 24 60 - Fax : 04 50 49 13 10

Mai 2014
N° 4

Conseil municipal - Séance du 15 mai 2014

Monsieur le Maire remercie Vincent Baudouin, Céline Servia, René-Claude Dupont, Andrée Benicchio, Odette Saxod et Cathy Saxod (à partir de 21h30) de leur présence au Conseil.

Délégation du Conseil au Maire

Pour faciliter l'administration municipale, le Conseil municipal délègue au Maire la faculté :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, à hauteur de 15 000 € HT,

- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

- de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS

Le Conseil municipal fixe à l'unanimité à quatre le nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS et élit les membres suivants :

- Béatriz MAYORAZ, Marie-Laure SERRE, Myriam GRATS et Eric COLLOMB.

Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil municipal constitue à l'unanimité la Commission d'Appel d'Offres suivante :

- Guy ROGUET, Président
- Béatriz MAYORAZ, titulaire
- Laurent VANDERSCHAEGHE, titulaire
- Jean-Claude REY, titulaire
- Michel SALLIN, suppléant
- Christian DEFAGO, suppléant
- Marie-Pierre BENE, suppléante

Désignation des représentants dans les commissions intercommunales

Monsieur le Maire présente au Conseil les différentes commissions intercommunales.

Le Conseil municipal désigne pour chaque commission intercommunale les

membres suivants :

Commission Economie, formation, tourisme

Marie-Pierre BENE (titulaire), Christian DEFAGO (suppléant)

Commission Transports et mobilité

Annick DUPRAZ (titulaire) et Laurent VANDERSCHAEGHE (suppléant)

Commission Aménagement du territoire et habitat

Michel SALLIN (titulaire) et Olivier RAMBOSSON (suppléant)

Commission Eau et assainissement

Christelle SAGE (titulaire)

Commission Social, seniors et petite enfance

Myriam GRATS (titulaire) et Marie-Laure SERRE et Anna ZANOTTERA (suppléantes)

Commission Environnement, énergie, développement durable, déchets

Jean-Claude REY (titulaire) et Marie-Laure SERRE (suppléante)

Commission Patrimoine, relation aux associations culturelles et sportives

Béatriz MAYORAZ (titulaire), Angela SIMONDETTO et Cédric COGNIOUL (suppléants)

Commission Finances, personnel et mutualisation

Marie-Pierre BENE (titulaire) et Christian DEFAGO (suppléant)

Commission Transfrontalière

Annick DUPRAZ (titulaire) et Laurent VANDERSCHAEGHE (suppléant)

Désignation d'un représentant au Comité de Jumelage

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Annick DUPRAZ pour siéger au Comité de Jumelage.

Formation des élus

Le conseil municipal décide à l'unanimité de consacrer chaque année la somme de 3 000 € aux frais de formation des élus, et précise que ce montant sera inscrit chaque année au budget.

Attribution de subventions

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale des donneurs de sang bénévoles : 200 €
- Basket Club de Saint Julien : 200 € + 3 X 35 € = 305 €
- Vélo Club de Saint Julien : 700 €
- Club Rayon de soleil : 300 €
- Groupe d'intervention et de secours : 100 €
- Enfants Kara : 100 €
- Takolt Nakarass : 100 €

- Scouts guides de France : 100 €
- Anim'âge : 150 €
- Guitare en scène : 300 €
- Ligue contre le cancer : 100 €
- Alzheimer Haute Savoie : 200 €
- Alcool assistance : 100 €
- Association de prévention routière : 100 €
- Association de louveterie 74 : 100 €
- Comité départemental Handi sport : 100 €
- Association française des scléroses en plaques : 200 €
- Locomotive : 200 €
- Mutame : 117 €
- Gym club du Genevois : 200 € + 8 X 35 € = 480 €
- Union sportive le Châble Beaumont : 200 € + 17 X 35 € = 795 €
- Opération Nez Rouge : 100 €
- Amicale des Ombelles : 150 €
- Alliance Genevois Judo : 200 € + 6 X 35 € = 410 €
- Comité des Fêtes : 5 000 €
- Coopérative scolaire Les Schtroumpfs : 427 €

Le conseil municipal décide également que pour les clubs sportifs, la part par enfant passe de 30 € à 35 €, la base de 200 € restant inchangée.

Vente des parcelles AI 261 et ZP 186 à la SCI Les Vénitiennes et à la SCIC Habitat

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre :

- la parcelle cadastrée ZP 186 au profit de la SCI LES VENITIENNES, au prix de 700 000 €, en vue de la construction par l'acquéreur de 12 logements en accession à prix maîtrisés et 8 logements en accession libre.
- la parcelle cadastrée AI 261 au profit de la SCIC HABITAT RHONE ALPES au prix de 270 800 € en vue de la construction par l'acquéreur de 18 logements locatifs sociaux collectifs et 2 logements locatifs sociaux individuels.

Le Conseil impose l'introduction d'une clause anti-spéculative dans les actes de vente de la SCI LES VENITIENNES afin d'éviter toute spéculation sur ce projet à prix maîtrisés.

Urbanisme

Les demandes suivantes ont été déposées en Mairie :

Déclarations préalables

Romain Buenadicha, agrandissement d'une ouverture, l'Agnellu.

Eduardo Rubbiani, pose de panneaux photovoltaïques, l'Agnellu.

Daniel Guichon, abri de jardin, Malchamp

Evelyne Bertrand, piscine et clôture, chef lieu.

Eric Loder, pose de panneaux photovoltaïques, l'Agnellu.

Comptes rendus des Commissions

Commission Associations

La Commission a rencontré Benjamin Vidal, président de la nouvelle association A-Corps. Il a exposé les différentes activités qu'il souhaite mettre en place à compter du mois de septembre.

Elle a également rencontré Néosphère, afin de parler de l'organisation du festival Microcosme fin août.

Commission Economie

La boulangerie Le Palais Vert ouvre le 17 mai. Quant à la location du bureau, situé derrière l'auberge, plusieurs personnes sont intéressées.

Commission voirie

La commission souhaite profiter des travaux d'assainissement qui seront réalisés sur le secteur Grossaz - Chez Jolliet par la CCG en 2015 pour enfouir les réseaux secs.

SIGETA

Afin de limiter l'installation de caravanes sur le terrain situé en face de la Mairie le conseil propose d'installer de gros blocs bétons.

Questions diverses

Rencontre avec notre député Mme Duby-Muller le 23/06 de 9h à 10h en salle consulaire.

Avis et Réglementation

Présentation de Réhabitat

Le samedi 14 juin 2014, la Communauté de communes du Genevois (CCG) organise la première journée de la réhabilitation et des travaux d'amélioration de l'habitat. Ce salon pratique et gratuit a l'objectif d'informer et d'accompagner concrètement les propriétaires dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique et de leur faire découvrir le potentiel d'énergies renouvelables du territoire.

Cette volonté de l'intercommunalité de sensibiliser la population aux économies d'énergie dans l'habitat existant répond à un enjeu fort : sur le territoire le nombre de logements concernés est estimé à plus de 7 000 logements.

39^{ème} Grand Prix Cycliste

Le dimanche 1^{er} juin prochain, les amoureux de la petite reine pourront profiter de cette journée cycliste qui se déroulera de 13h à 17h30. La circulation et le stationnement seront réglementés : la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course. Les coureurs circuleront dans le sens :

Route de St Julien - Chemin de l'Ecole - Route de Grossaz - Chemin de Chez Villet - Route de Pré Vally - Route de Chez Jolliet - Départ/Arrivée au Chef-lieu.

La vitesse est réglementée à 30 km/h dans le sens de la course. Prudence à tous !

Information du service du cadastre d'ANNECY

Un géomètre du Cadastre sera sur la commune du 19 mai au 13 juin afin d'effectuer des travaux de maintenance du plan cadastral. Cette opération consiste à effectuer des relevés topographiques et des mesurages à l'**PINTERIEUR** des parcelles, à l'**EXTERIEUR** des habitations afin de porter sur le plan cadastral les bâtiments manquants.

Cantine et garderie :

pré-inscriptions rentrée scolaire 2014/2015

Elles auront lieu du 1^{er} juin au 15 juillet 2014, à la mairie, par mail ou par courrier.

Elles ont pour but de connaître les effectifs et de savoir si la capacité d'accueil est suffisante.

La date des inscriptions définitives sera communiquée dans un prochain bulletin

Etat Civil

Naissance

♥ **Louane** née le 25 avril 2014 au foyer d'Emilie Gaillard et Sylvain Labourier.

Toutes nos félicitations !

Mariage

◇ **Le 3 mai 2014 de** Chantal Marchionni et Ange Rambosson, domiciliés 9, allée de la Curnaz

Tous nos vœux de bonheur !

Recherche de photos

La commission communication recherche des photos de Feigères anciennes et originales pour orner la salle du conseil municipal et éventuellement le bureau de l'accueil du public. Si vous en possédez, merci de les faire parvenir à la mairie. Elles seront ensuite examinées par la commission qui en choisira un certain nombre afin de les exposer. Les originaux vous seront restitués. Merci de votre contribution.

Des sacs du SIDEFAGE sont disponibles à la mairie, n'hésitez pas à venir en retirer !

ALLEGRO Saint Julien et Annecy : une équipe de chauffeurs professionnels au service des professionnels et des particuliers. Johann Bonnefoy, natif de FEIGERES et résidant à l'Agnellu propose, depuis décembre dernier, un service de transport pour les entreprises et les particuliers. ALLEGRO apporte une solution unique de transport vers les gares, les aéroports ou toutes destinations. De 1 à 7 places, ALLEGRO c'est votre transport sur FEIGERES.

Réservation : +33 (0)6 34 64 42 07 - sj@allego.fr . ALLEGRO St Julien 516 rte de l'Agnellu 74160 Feigères

Informations générales et associatives

Attention : modification de la tournée de collecte des ordures ménagères pour le lundi de Pentecôte

Aucune collecte ne sera effectuée le mardi 10 juin 2014 ; celle-ci sera repoussée pour toute la Commune au mercredi 11 juin 2014. Merci de prendre vos dispositions en fonction de ce changement.

Fête de l'Ecole

Elle aura lieu le samedi 28 juin.

Cette année une kermesse est organisée. Les stands ouvriront dès 9 h et seront clôturés à midi. Le repas sera organisé par l'Association le Sou des Ecoles.

Fête de Feigères 2014

C'est bientôt le retour des beaux jours et avec eux, celui de la fête de Feigères.

La date retenue est celle du samedi 5 juillet.

Quelques changements dans le programme cette année. En effet, la course à pied n'est plus programmée, à sa place aura lieu un concours de pétanque et un mini-tournoi de jeux pour les enfants. Les activités pour le restant de la journée sont inchangées, à savoir :

- ◊ Petite restauration le midi,
- ◊ Tournoi inter-hameaux et de foot l'après midi,
- ◊ En soirée, ambiance musicale pour le repas,
- ◊ Vers 22h45, feux d'artifice.

Si vous êtes intéressé pour participer aux activités, voici les noms et numéros des personnes à contacter pour vous inscrire auprès de :

- ◊ *Arnaud* : 07 87 03 56 90 pour le tournoi inter-hameaux adultes,
- ◊ *Béa* : 06 14 74 50 71 pour le mini tournoi de jeux pour les enfants,
- ◊ *Carlos* : 06 19 19 20 23 pour le concours de pétanque .

Pour le tournoi de foot les inscriptions se feront sur place, à la buvette des jeunes.

Nous espérons un public nombreux comme les années précédentes, pour passer cette belle journée tous ensemble.

Logements à Malchamp

Nous tenons à la disposition du public la maquette représentant les futurs collectifs qui seront construits à Malchamp.

Vous pouvez venir aux horaires d'ouverture de la mairie pour la découvrir !

Collecte de denrées alimentaires

Comme l'an dernier l'Association ALFAA-GHS organisera, dans le cadre des activités de la Banque Alimentaire, une collecte de denrées alimentaires destinées aux familles les plus démunies de notre territoire.

Tous les super-marchés du canton ont été sollicités et ont reçu un projet de convention pour l'opération des 13 et 14 juin.

Vous pouvez si vous le souhaitez nous aider par:

- l'appel aux bonnes volontés et au bénévolat pour renforcer ponctuellement les équipes,
- votre soutien moral et matériel.

Je vous remercie pour votre engagement.

Jean Berthet, Président d'ALFAA-GHS

La Compagnie théâtrale des « petites FOUgères » vous présentera une pièce de Molière mise en scène par Eric Declercq.

LES FOURBERIES DE SCAPIN

le vendredi 13 juin à 20h30 et le samedi 14 juin à 17h

à la Salle polyvalente de Feigères.

Entrée gratuite.

Association A-CORPS

Venez découvrir gratuitement et en avant première les activités sportives de l'association :

- ⇒ Mardi 17 et 24 juin de 20h30 à 21h30 (adultes) : **BodyART®**. Cette discipline prend en considération l'être humain comme une unité. Les différentes parties du corps sont ciblées et travaillées en synergie ; vous noterez une diminution de stress, un étirement et un renforcement des muscles dans leur globalité, ainsi qu'une meilleure conscience corporelle.
- ⇒ Mercredi 18 et 25 juin :
 - **Zumba kids junior**, enfants âgés de 3 à 6 ans , de 14h à 14h45
 - **Zumba kids**, enfants âgés de 7 à 11 ans, de 15h à 16h

Discipline pour se défouler entre amis et découvrir les danses du monde.

- ⇒ Jeudi 19 et 26 juin de 9h à 10h (mamans et bébés de 3 à 36 mois) : **Gym poussette**. Cette discipline est destinée aux jeunes mamans souhaitant retrouver leur taille de guêpe et leur forme d'avant. Enfin un sport où les bébés sont les bienvenus en intérieur ou en extérieur (selon le temps), et où maman s'entraîne aux côtés de son bambin en le faisant participer.